

LOIRE

« Je ne sais pas comment on va faire pour soigner nos aînés »

Le syndicat départemental CGT Maintien et aide à domicile tire la sonnette d'alarme : les conditions des salariés sont de plus en plus précaires alors que la demande est croissante.

« Je n'ai plus la flamme ». Joséphine (prénom d'emprunt) travaille comme aide à domicile depuis de nombreuses années. Elle adore son boulot, notamment le contact avec les personnes dont elle s'occupe.

« Mais là ce n'est plus possible. On a du mal à recruter mais je ne peux plus vendre la boîte pour laquelle je travaille ».

Comme elle, elles sont nombreuses à être désabusées par leur métier. La faute à quoi ? « La faute à qui, plutôt » rétorque Céline Marques, secrétaire générale du syndicat départemental CGT Maintien et aide à domicile.

« Le secteur est en grande souffrance »

Car ce serait du côté des employeurs qu'il faudrait chercher les causes du malaise. « Horaires fractionnés, temps de trajets non comptabilisés, formation insuffisante, salaires qui n'augmentent pas... Le secteur est en grande souffrance » ajoute Céline Marques.

« On compte de nom-



« Il y a un manque conséquent de personnels et de moyens, tant pour les patients que pour le personnel » déplore la CGT. Photo illustration Progrès/ADOBE STOCK

breuses démissions et on n'arrive pas à recruter ».

À entendre ces professionnelles du secteur, les entreprises qui les emploient préféreraient multiplier les petits contrats et le nombre d'aides à domicile, pour avoir une main-d'œuvre plus malléable. « C'est la politique de diviser pour mieux régner » dit Joséphine. Ce qui revient, selon elle, à « faire du commerce sur les soins à domicile ».

Et qu'on ne vienne pas

leur parler du Ségur de la santé, qui a revalorisé le salaire de certaines catégories, mais pas la leur. « Alors qu'à l'hôpital ou en Ehpad, le salaire de nos collègues a été augmenté, souligne Céline Marques. On fait le même travail mais on n'a pas le même salaire : pourquoi ? ».

« On voudrait juste plus d'humanité »

Le ras-le-bol monte et la syndicaliste s'inquiète :

« Notre métier est nécessaire à la société. Mais vraiment je ne sais pas comment on va faire pour soigner nos aînés... ».

Alors que certaines se sont retrouvées à la Bourse du travail de Saint-Étienne, ce jeudi, pour échanger, elles ont aussi pris conscience de leur isolement.

« On ne se voit jamais entre nous » explique Joséphine. « On travaille souvent loin les unes des autres et on ne sait pas tout

Sept mois de combat mais peu d'avancées

C'était le 29 mars dernier. Peu représentés jusqu'alors, des salariés du secteur se sont regroupés pour créer un syndicat affilié à la CGT. « Ça n'a pas été facile » nous avait confié Céline Marques à l'époque. Celle qui en est toujours la secrétaire générale précisait que « la mayonnaise a commencé à monter il y a plusieurs mois », et qu'à la suite du Covid « la colère est montée ». Colère toujours pas retombée sept mois plus tard... On sent même poindre chez cette professionnelle qui officie depuis bientôt trente ans une colère froide. « Les difficultés du secteur ont pourtant été mises en lumière » dit-elle. « Mais on a l'impression que tout le monde s'en fiche ». Et au-delà de l'actualité, il y a cette « loi grand âge » promise depuis des lustres qui n'a toujours pas vu le jour.

Contact :
cgt.mad42@gmail.com

ce qui se passe ». C'est pourquoi leur syndicat avait vu le jour il y a six mois (lire par ailleurs). Et si leurs revendications sont avant tout sociales, on a bien compris qu'elles souhaitent aussi « plus d'humanité » comme le confie Joséphine.

Jean-Hugues ALLARD

SANTÉ

Nouvelle grève des étudiants en médecine de Lyon dès ce vendredi

L'ACLE (Association des carabins de Lyon Est) et l'AMEUSO (Association médicale des étudiants de l'unité Sud Ouest) lancent une nouvelle grève à partir de ce vendredi 4 novembre pour marquer leur opposition à la 4^e année d'internat de médecine générale et « aux mesures coercitives du gouvernement et des parlementaires ». « Cette grève devrait durer minimum une semaine. Concrètement, les externes n'iront pas en stage, sachant que, comme ils ne sont pas indispensables à la permanence des soins, ils ne peuvent pas être assignés ou réquisitionnés », précise Mohamed Amin Benkraïem, vice-président de l'ACLE, chargé de la représentation étudiante, élu UFR médecine Lyon Est. « Alors que le coût de la rentrée d'un étudiant en médecine a augmenté de 27 % en un an, qu'un quart des étudiants en médecine présenteront un syndrome dépressif, et qu'un tiers d'entre nous développeront des pensées suicidaires, vos solutions sont dans la force et la contrainte de ceux qui souffrent déjà. Et si vous nous écoutez, avant de planter un pieu dans le cœur d'un système de santé que vous avez laissé à l'abandon ? », lancent les associations.

Le 14 octobre, quelque 2 000 étudiants en médecine et internes avaient manifesté dans les rues de Lyon contre cette mesure.

HAUTE-LOIRE

Les Maisons Marguerite, la colocation originale pour seniors

« Ceux qui montent ces projets doivent le faire avec les bonnes raisons, tient d'abord à rappeler Mathieu Decultis, fils de la fondatrice altiligérienne du Réseau Marguerite. Dans le monde de la « silver économie » (liée aux personnes âgées), il y a de nombreux requins. » Chaque Maison Marguerite est indépendante, c'est une concession et non pas une franchise « mais il y a un socle commun de valeurs ».

■ Pas d'actionnaire

Pour toutes les maisons, le temps de présence du personnel est d'environ soixante-dix heures hebdomadaires. Le reste à charge pour les locataires est fixé autour des 1 500 à 1 600 euros. Une maison peut accueillir entre 8 et 10 locataires. « Il faut 8 personnes pour

financer un service quotidien de qualité. Au-dessus de 10, on perd l'esprit familial. »

Chaque nouvelle colocation, qui rejoint le réseau, paye « un ticket d'entrée et une redevance », dont les montants ne sont pas précisés. « Il s'agit de faire vivre le réseau mais certainement pas de nourrir des actionnaires », souligne Mathieu Decultis. Pour fixer cet esprit, le réseau fait les démarches pour obtenir la labellisation Esus (Entreprise solidaire d'utilité sociale).

■ Une entreprise

À l'origine de la Maison Marguerite de Chadrac, il y a Audrey Terrasse. « Ma maman était en résidence senior et mon papa en Ehpad, à cause de leurs problèmes de santé. C'était un crève-cœur de les voir séparés. Je n'aurais pas eu

les moyens de payer des employés juste pour eux : j'ai donc créé la colocation. En plus, ils ont de la compagnie et des partenaires de belote. »

Pour fonder la maison, Audrey Terrasse a dû créer une entreprise, qui a investi 830 000 euros pour l'achat du bâtiment et son aménagement. Chaque locataire paye mensuellement un reste à charge de 1 650 euros pour un service englobant le loyer, les repas, le lavage du linge, le ménage et la présence quotidienne d'une matresse de maison.

Les Maisons Marguerite ont fait la demande auprès du conseil départemental de Haute-Loire pour recevoir une « aide à la vie partagée », qui permettrait de financer la venue d'animateurs dans les colocations.

LOI15 - V1